

INFO ALLIANCE

15 novembre 2006

LE TRAIN EST EN MARCHÉ

SECTEURS PUBLIC ET PAPAPUBLIC:

Un an déjà s'est écoulé depuis que le gouvernement du Québec a mis fin brusquement et brutalement à la négociation avec les syndicats de ses employés des secteurs public et parapublic. Cela sans avoir touché le dossier de la retraite. Il fixait même à 2010 le moment de retourner aux tables de négociation. Adieu donc l'indexation??? NON!

C'était en effet mal nous connaître. Si le décret gouvernemental imposait la paralysie aux syndicats, il sonnait le réveil des associations de personnes retraitées. Ces dernières ne cherchent pas la querelle, elles veulent tout simplement être respectées. Si la locomotive syndicale a été mise hors circuit jusqu'en 2010, nous devons la remplacer. Le dossier retraite doit rester « en traitement », du moins en ce qui concerne l'indexation des rentes de retraite, ceci afin de mettre fin le plus rapidement possible au cercle vicieux de l'appauvrissement qui se nourrit depuis 25 ans bientôt de la non protection de notre pouvoir d'achat. Nous voulons nous expliquer et recevoir des explications, en direct et de façon officielle. Il nous faut une Table de travail avec le gouvernement, une Table où nous serions de vrais interlocuteurs. Ce « projet locomotive » a été préparé par une association membre de l'Alliance, l'A.R.E.Q., et adopté en juin par l'assemblée annuelle de l'Alliance. Il est en voie de réalisation. Un groupe de travail a été mis sur pied regroupant 5 associations qui en seront à leur 5ième rencontre le 16 novembre. Des rencontres régionales ont déjà été réalisées de même que quelques manifestations. Ces rencontres d'une durée de 2 heures font le tour de la question et se terminent par l'adoption d'une déclaration commune. L'objectif de cette opération est d'obtenir la mise sur pied de la Table de travail avec le gouvernement. En annexe, vous trouverez entre autres la liste et les coordonnées des rencontres tenues et à venir, de même que le projet de déclaration qui a déjà été adopté dans chaque rencontre tenue. Le train est en marche.

Vous comprenez que, pour la réussite de ce projet, nous devrions toutes et tous, dans la mesure du possible, embarquer dans ce train qui est nôtre. Ce message d'INFO ALLIANCE s'adresse aux **représentantes** et **représentants** des associations membres de l'Alliance afin de leur demander de communiquer avec leurs membres pour les inciter à participer **dans leur région** aux rencontres à venir. Il suffit de se rendre aux endroits indiqués. C'est un coup de pouce personnel de **deux petites heures** à donner à notre cause commune.

Le train est en marche et vous connaissez les endroits où il s'arrête. Il ne reste qu'à embarquer pour vous joindre aux autres.

André Goulet, président

SECTEURS MUNICIPAL ET PRIVÉ:

A l'assemblée annuelle de juin dernier, Ghyslain Jobin, responsable et vice-président, avait présenté une synthèse des activités vécues dans ces deux secteurs. Ces activités touchaient deux volets:

La loi fédérale concernant les faillites vs les pensions:

Il s'agissait du traitement d'une décision de l'assemblée annuelle 2005 de l'AAR demandant qu'en cas de faillite d'une entreprise les pensions soient traitées comme des créances privilégiées. Les informations nous précisaient que les démarches devaient être engagées auprès du Sénat. Ghyslain Jobin nous en résume le cheminement: «Quant à la démarche auprès du Sénat concernant les modifications à la loi sur les faillites, un mémoire a été préparé par Me Marcel Rivest et acheminé au Sénat via le député de Charlesbourg, maître Petit. Son bureau m'a confirmé que le Sénat canadien était en possession du dit mémoire. Depuis ce temps, je n'ai eu aucun suivi». Nous irons aux nouvelles.

Le projet de loi 30 touchant la gouvernance et l'arbitrage, le financement des régimes de retraite en terme de solvabilité à moyen et à long terme:

L'Alliance a fait préparer un mémoire par le conseiller juridique Me Marcel Rivest. La présentation de ce mémoire a été faite le 31 octobre en commission parlementaire par Me Rivest accompagné du responsable Ghyslain Jobin et du président André Goulet. Le mémoire a été bien accueilli et la ministre, Mme Courchesne, très satisfaite.

Comme pour les secteurs public et parapublic, le train est en marche, avec la différence que les travaux n'ont pas été interrompus par un décret gouvernemental.

AUTRES ACTIVITÉS:

RÉUNIONS: 2 du Comité exécutif (19 juin et 27 octobre) et 1 du CA (16 août).
5 du groupe de travail préparant les ralliements pour une Table de travail avec le gouvernement (dossier indexation – retraite).
LETTRE à Mme Monique Jérôme – Forget (table de travail et représentation).
RALLIEMENTS: participation à l'animation de rencontres.

RAPPEL: Des changements ont été apportés à l'adresse postale de l'AAR en janvier 06 et vous ont été communiqués. Plusieurs les ont oubliés ou pas notés. Dès janvier 2007, le courrier avec l'adresse non modifiée sera retourné. Avis de la poste reçu le 09-11.

Voici ces changements:

le numéro de la case postale: 75133 (et non 133)

la municipalité: Québec et non plus Cap-Rouge

le code postal: G1Y 3C6

Ces changements sont dus aux fusions municipales.

MERCI.

André Goulet, président
Alliance des associations de retraités
Case postale 75133
Québec G1Y 3C6

CALENDRIER DES GRANDS RALLIEMENTS POUR L'INDEXATION

Dates en 2006	Heure	Région	Responsable	Lieu
01 novembre	14 h 00	Matane		
06 novembre	9 h 00	Montréal	Michel Gagnon Tel : bur. 450-347-9207 AREQ 450-347-7207	CEGEP André -Laurendeau, 1111 rue Lapierre, Montréal, arr. LaSalle Qc H8N 2J4
10 novembre	9 h 30	Estrie	Fernand Grenier Téléphone 819-563-4539 grenierfr@hotmail.com	Hôtellerie le Boulevard 4201, boul. Bertrand Faby, Sherbrooke, Qc J1N 1X5 tél : 418-563-3533
21 novembre	13h00	Rouyn-Noranda	Sylvio Fortin Tél : 819-825-2501 sylfor@lino.sympatico.ca	Legion Royale Canadienne No 188 - 819-762-1359 20, rue Monseigneur-Tessier Ouest, Rouyn-Noranda, QC J9X 2S4
22 novembre	9 h 30	Baie-Comeau	Réal Fortin Tél : 418-589-5188 realfortinjg@hotmail.com	Salle des Chevaliers de Colomb - 418-589-4362 Centre Communautaire (Bar) Baie-Comeau, QC
22 novembre	13 h 30	Saguenay	Lina Belley 418-545-1980 l.belley1@videotron.ca	Holiday Inn Saguenay-Centre Des Congrès - 418-548-3124 2675, boulevard du Royaume, Jonquière, QC G7S 5B8
22 novembre	P.M.	Québec	Jacques Boucher 418-658-7515 jeboucher@sympatico.ca	Auditorium Ecole Nationale D'Administration Publique (ENAP) Adresse : 555, boulevard Charest Est, Québec, QC G1K 3J2
22 novembre	13 h	Outaouais	Claudette Caron-Vaillancourt Tél : 819 449-1686 claudette@vaillancourt.biz	Hotel Clarion Gatineau-Ottawa - 819-568-5252 111, rue Bellehumeur, Gatineau, QC J8T 6K5
24 novembre 4 décembre 5 décembre	13 h 14 h 9 h 30	Laval-Laurentides	Serge Thibault 450-436-5747 helenelaurier@sympatico.ca Louise Charlebois Tél: 450 472-3956 clouise@videotron.ca	Le 24 novembre, à 13 h 00 - Responsable M. Serge Thibault Restaurant Salle de réceptions La Caravelle 70, 116e avenue, St-Jérôme J7Y 1C6 (450 432-1016) Le 4 décembre, à 14 h 00 – Responsable Mme Thérèse Chaput Centre St-Jean-Bosco 249, chemin du Golf Est St-Charles-Borromée (450 759-0622) Le 5 décembre, à 9 h 30 – Responsable M. Pierre Éthier Les salles de réception Palace 1717, boul. Le Corbusier, Chomedey (Laval) H7S 2K7 (450 688-1060)
4 décembre	10 h	Île de Montréal	Lise Labelle 450-669-2511 l.labelle2@sympatico.ca Robert Caron 514 354-1520 claudetteetrobert@videotron.ca	CEGEP Maisonneuve 3800 rue Sherbrooke Est Montréal H1X 2A2
8 décembre	9 h30	Mauricie	Ghislaine Larivière Tél: 819 374-9832 ghislaine.lariviere@inno.org Gilles Savard Tél : 819 379-1014 gillessavard_6@sympatico.ca	Maison De La Madone Pères Oblats 10, rue Denis-Caron, Trois-Rivières, QC G8T 3W9
8 décembre	9 h 30	Centre du Québec	Ghislaine Larivière Tél: 819 374-9832 ghislaine.lariviere@inno.org Gilles Savard Tél : 819 379-1014 gillessavard_6@sympatico.ca	Hôtel-Motel Le 4 Saisons Adresse : 1262 Sortie 191 autoroute 20, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, QC J0C 1A0 Téléphone : 819-336-3606 Site Web : www.le4saisons.ca

Déclaration soumise aux participantes et participants lors des ralliements de personnes retraitées des secteurs public et parapublic

Demande d'une Table de travail permanente avec le gouvernement

Nous, personnes retraitées des secteurs public et parapublic, adhérons pleinement à la Déclaration suivante :

CONSIDÉRANT que depuis 1982, la loi 68, décrétée par le gouvernement, a désindexé nos rentes de retraite, nous subissons une perte de pouvoir d'achat;

CONSIDÉRANT que cela fera bientôt vingt-cinq (25) ans que les personnes retraitées touchées par cette loi, subissent la désindexation;

CONSIDÉRANT que durant notre vie de travailleuses et de travailleurs nous avons contribué de façon involontaire afin d'anticiper les effets négatifs de la valeur de notre revenu de retraite telle une hausse de l'inflation;

CONSIDÉRANT que les gouvernements successifs ont refusé et refusent de capitaliser la part de la cotisation du gouvernement ;

Nous, personnes retraitées, n'acceptons pas :

- *D'être oubliées à chaque négociation et de vivre encore aujourd'hui avec une désindexation;*
- *D'être oubliées, lorsque des surplus actuariels importants se sont dégagés à la caisse de retraite, malgré **notre contribution** à la réalisation de ce surplus;*

Nous, personnes retraitées, nous nous engageons :

- *À poursuivre nos actions en vue de maintenir le pouvoir d'achat des personnes retraitées comme la participation à la gouvernance de la CARRA;*
- *À lutter pour contrer l'appauvrissement qui s'amplifie avec le phénomène du vieillissement de la population et l'accroissement de l'espérance de vie;*
- *À sensibiliser et à rassembler toutes les personnes retraitées touchées par cette dégradation du pouvoir d'achat;*

Nous, personnes retraitées, demandons :

- *Au gouvernement de créer instamment **une Table de travail permanente** avec nos représentantes et représentants des Associations de personnes retraitées pour trouver une solution acceptable afin de corriger la désindexation;*
- *Demandons à chaque chef de parti politique de prendre position sur le dossier de l'indexation et la mise sur pied d'une Table de travail permanente.*

L'Alliance des associations de retraités (AAR)

L'Association des professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ)

L'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.)

L'Association québécoise des directeurs et directrices des établissements d'enseignement retraités (AQDER)

L'Association de cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ)

Le Regroupement des infirmières et infirmiers retraités (RIIR)

A A R Alliance des associations de retraités

SOLIDAIRES ET ACTIFS

11 – 11 - 2006

Madame Monique Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor
Hôtel du Parlement
1045 Des Parlementaires
Québec, G1A 1A4

Madame la Présidente,

Au nom de l'Alliance des associations de retraités (33 associations, près de 70,000 membres), je viens vous rappeler deux importantes prises de position de l'Alliance: une sur la gouvernance de la CARRA et l'autre sur la protection du pouvoir d'achat des retraités des secteurs public et parapublic.

Vous sortez à peine d'une commission parlementaire portant sur la gouvernance de la CARRA. Je vous rappelle le point de vue que l'Alliance a fait connaître dans un communiqué de presse le 26 juin dernier sur le projet de loi 27 et j'en reprends les mots: «Ce projet de loi modifie les responsabilités des comités de retraite et surtout leur **composition**. Ce point permet à l'Alliance de dire oui au projet, non pas parce que les retraités y trouvent complète satisfaction, mais parce que leurs efforts de plusieurs années reçoivent une première réponse positive. Ils seront présents par eux-mêmes sur les comités et non plus représentés par d'autres, les syndicats en l'occurrence. Ils pourront de plus désigner eux-mêmes leurs représentants. C'est **LE** point positif: un tout petit début de représentation. » L'Alliance dit donc oui au projet de loi 27 parce qu'il reconnaît le **principe de la représentation** tout en déplorant la disproportion dans cette représentation.

Quant à la protection du pouvoir d'achat, nous vous en avons parlé souvent, mais plus fortement lors de l'adoption de la Loi 142 qui mettait fin brutalement à la négociation et repoussait à 2010 la réouverture du dossier retraite, ce que nous ne pouvions pas accepter. C'était décréter le maintien de l'appauvrissement que de remettre à 2010 la négociation sur ce dossier. En collaboration avec d'autres associations dont certaines ne sont pas membres de l'Alliance, nous avons donc décidé de vous demander de mettre sur pied une Table de travail où nous pourrions nous expliquer avec vous et recevoir vos explications. Ce serait d'abord une démonstration qu'il n'y a pas de parti pris de votre côté et une occasion de pouvoir peut-être découvrir des avenues nouvelles pour trouver une solution à cette situation malsaine d'appauvrissement.

Madame la Ministre, je ne crois pas nécessaire de vous représenter à nouveau les conséquences négatives de cette désindexation partielle dont nous rappellerons bientôt les 25 ans. Mettons-nous plutôt à table pour briser ce cercle vicieux de l'appauvrissement.

Veillez accepter, Madame la Ministre, nos sincères salutations.

André Goulet, président de l'Alliance des associations de retraités
Case postale 75133
Québec G1Y 3C6 Téléphone: (418) 658 – 4431 Courriel: alliancedesassociations@bellnet.ca